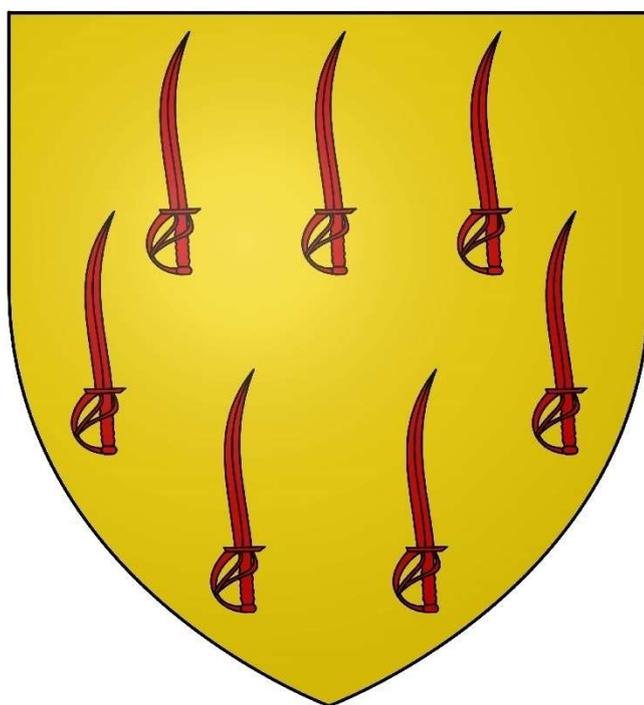


# **PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de  
**SABARAT**



Ariège - Pyrénées  
Occitanie

# **12 JUIN 2023**

# FEUILLE DE PRÉSENCE

L'an deux mille vingt-trois, le 12 Juin 2023 à 21h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 5 Juin 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Laurent MILHORAT, Maire.

NOM Prénom	Fonction	Présent	Absent	Procuration à
MILHORAT Laurent	Maire	X		
REY Didier	Maire Adjoint	X		
LACANAL Carole	Maire Adjointe	X		
BARRE Patricia	Maire Adjointe	X		
BRIERE Stéphanie	Conseillère Municipale	X		
BUSCAIL Arnaud	Conseiller Municipal		X	
ESQUIROL William	Conseiller Municipal	X		
LAPEYRE Gwenaëlle	Conseillère Municipale		X	
LEAL RAMIREZ Agnès	Conseillère Municipale	X		
PONS Magnolia	Conseillère Municipale	X		
THEUILLON Jean-François	Conseiller Municipal	X		

Secrétaire de séance : Madame LACANAL Carole a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur MILHORAT, Maire, remercie les élus de leur présence, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à vingt et une heures.

## ORDRE DU JOUR

Ordre du jour session du conseil municipal du 12 juin 2023 à 21 heures :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 Avril 2023.
- **COMMUNE (Administration Générale)** – Nouveaux Horaires École Sabarat.
- **COMMUNE (Finances)** – Subvention exceptionnelle ALAE Sabarat (Aménagement cours École).
- **COMMUNE (Finances)** – Emprunt travaux de rénovation Énergétique Salle Polyvalente.
- **COMMUNE (Finances)** – Prêt Relai travaux de rénovation Énergétique Salle Polyvalente.
- **QUESTIONS DIVERSES**

## DÉROULEMENT DE SÉANCE

### 1 - APPROBATION COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le compte rendu de séance du 11 Avril 2023, jointe à la convocation de la séance de ce jour.

*Voté à l'unanimité*

## 2 – NOUVEAUX HORAIRES ECOLE SABARAT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du dernier Conseil d'École, il y a été exprimé une volonté de modifier les horaires sur le RPI afin d'harmoniser notamment les temps École/ALAE. L'objectif est de définir une même durée de pose entre midi et 14 heures et d'avancer l'arrivée des CM le soir à l'ALAE des Bordes afin de pouvoir organiser le goûter commun et lancer les activités.

Suite à une réunion entre l'équipe enseignante et la directrice de l'ALAE, il est proposé au Conseil Municipal de valider les nouveaux horaires pour l'école de Sabarat comme suit :

- Matin : 8h35-11h50 (Accueil : 8h25)
- Après-midi : 13h35-16h20 (Accueil : 13h25)

Les horaires de l'école des Bordes restent inchangés.

Cette proposition doit être validée en Conseil d'École ainsi que par les Conseils Municipaux du RPI.

Les parents d'élèves présents dans le Conseil Municipal s'étonnent de ne pas être au courant de ce changement d'horaire. Ils indiquent que de tels horaires ne sont pas adaptés pour les parents ayant un enfant à Sabarat et l'autre aux Bordes sur Arize.

Un autre problème peut aussi venir de ces nouveaux horaires avec l'organisation de la cantine avec un décalage des heures pour aller chercher les repas à Montbrun Bocage.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de reporter cette délibération au prochain Conseil Municipal afin d'avoir des compléments d'informations lors du conseil d'école qui se tiendra le 20 juin 2023.

*Le Conseil Municipal approuve ce report à l'unanimité des membres présents.*

## 3 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ALAE SABARAT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ALAE de l'École de SABARAT a pour projet d'aménager la terrasse à la sortie de l'ALAE vers la cour de l'école. Pour réaliser ce projet, il est demandé à la commune une subvention exceptionnelle de 400 € (voir budget prévisionnel)

### **Projet terrasse verte à l'ALAE de Sabarat élaboré par les enfants de l'école**

#### **Constat :**

L'ALAE de Sabarat se compose d'une salle d'environ 20 m<sup>2</sup> pour un accueil de 19 à 22 enfants.

Nous disposons d'un coin avec des canapés et un meuble Bibliothèque ainsi qu'un coin table activité manuelle

Nous cherchons très régulièrement des moyens de rendre cet accueil plus agréable pour les enfants et les parents. Dès qu'il commence à faire chaud, les enfants cherchent à trouver un endroit au frais ce qui est compliqué pour satisfaire 22 enfants dans un si petit espace.

Devant la salle de l'ALAE, nous disposons d'une terrasse nue qui sert surtout de passage pour se rendre dans la cour et de lieu d'activité occasionnel et éphémère.

Lors de discussion avec les enfants, est née l'idée de rendre cette terrasse plus accueillante et qu'elle soit un lieu créé par et pour les enfants.

Depuis septembre 2022, ce projet se met doucement en place en commun avec l'enseignante Patricia Pons, avec la volonté de travailler en équipe ALAE/enseignant.

### **Objectif général :**

Élaborer un projet commun avec l'équipe pédagogique ALAE/ enseignant visant la complémentarité éducative et permettant à l'enfant de se sentir accueilli dans des locaux garantissant son bien être comme lieu de détente et lieu repère.

### **Objectifs pédagogiques :**

#### **Garantir le bien-être des enfants :**

- En accompagnant l'enfant à être acteur sur son lieu de vie
- En favorisant des espaces pour « mieux vivre ensemble »

#### **Favoriser l'autonomie et l'implication citoyenne des enfants :**

- En développant un projet générant du lien social sur son territoire, en impliquant les élus, les parents, les enfants et l'ALAE
- En suscitant des temps de discussions et de proposition pour créer ensemble ce lieu qui convienne au groupe.
- En créant des espaces spécifiques permettant la pratique d'une autonomie
- En créant un projet faisant lien avec l'implication citoyenne autour de l'environnement : projet terrasse verte (mini jardin : terrasse végétalisée)

Ce projet est mis en place par l'ALAE et l'école de Sabarat, pour la classe de CM1-CM2 de 20 élèves.

### **Les étapes du projet d'Octobre à juin**

1. Discussion pour récupérer le maximum d'information sur ce que voudraient les enfants sur cet espace terrasse sur les temps d'accueil du matin et du midi.
2. Temps partagé en classe avec l'enseignante : Les enfants réalisent un dessin personnel sur la photocopie de la photo de la terrasse nue, les enfants sont libres de créer la terrasse rêvée (ajout de verdure, mobiliers, décorations).
3. Un premier tri entre le « possible et l'impossible » (ex : créer un espace tracteur et quads est impossible, installer une mini fontaine ou des guirlandes lumineuses solaires est possible).
4. Temps partagé avec discussion autour du tri réalisé et des éléments qui se retrouvent sur la majorité des dessins.
5. L'animatrice référente réalise un croquis avec les éléments principaux choisis par la majorité des enfants Le croquis est présenté en temps partagé en classe avec l'enseignante.



6. Temps partagé pour préparer une lettre d'information et de demande d'aide financière et technique à Mr le Maire de Sabarat, pour la réalisation de la terrasse :
  - échange oral pour discuter de ce qu'on veut mettre dans cette lettre
  - travail écrit à l'ordinateur avec la maîtresse
7. envois de la lettre à Mr le maire, évoquer une date de conception de la terrasse (mois de Mai)
8. mot pour les familles : récupération de mobilier, implication pour la réalisation de la terrasse  
(Ex tressage de bambous pour faire grimper des plantes, table et tabourets en bois ?...)
9. budgétiser les achats du matériel restant à récupérer: ALAE, Mairie
10. Achats et récupération du matériel : les parents peuvent à tout moment déposer des objets ou mobilier sous le préau de la cour d'école.
11. Ateliers bricolage : temps/espace les midis ou un soir par semaine à Sabarat ou aux Bordes, ou les parents sont conviés à nous aider en fonction de leurs savoirs faire. (fabrication de fontaine solaire, tressage de treillis, montage de mobiliers de jardin, plantation...)
12. Mise en place sur une journée avec les enfants.
13. Réalisation d'une affiche expliquant les règles de cet espace imaginé par les enfants.
14. Demander l'implication des parents/enfants pour l'entretien des plantes pendant certaines vacances
15. Final : inviter chaque acteur du projet : L'enseignante (Patricia), la mairie, les parents, l'équipe de l'ALAE, les coordinatrices Leo Lagrange...

# Budget prévisionnel Projet terrasse verte à l'ALAE de Sabarat

*Projet monté avec les enfants de l'ALAE de Sabarat*

Nature Charges	Montant	Nature Produits	Montant
Voile d'ombrage	60€	Pris sur budget ALAE	142€
Placard de jardin	170€		
Jardinière treillis	190€	Demande faite à la mairie de Sabarat	400€
Salon de jardin	200€		
Faux gazon	160€		
Plantes	30€	Demande faite à la CAF Ariège (investissement)	400€
Arbustes	40€		
Kit matériel de jardinage	30€		
Kit moteur fabrication Fontaine solaire	45€		
Guirlande solaire	10 €		
Crochets/visserie	7 €		
<b>TOTAL</b>	<b>942€</b>		<b>942€</b>

Mairie de SABARAT		DÉLIBÉRATION		
	Pour	Contre	Abstention	
				<b>OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ALAE SABARAT</b>
MILHORAT	X			<p>Monsieur le Maire propose d'approuver, le versement de cette subvention exceptionnelle à l'ALAE de l'école de SABARAT, pour un montant de 400 € afin de lui permettre de transformer la terrasse de l'école de SABARAT en Terrasse Verte.</p> <p><b>Le Conseil Municipal, prend connaissance et approuve le projet de transformation de la terrasse de l'école de SABARAT en terrasse verte, et après en avoir délibéré :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'ALAE de SABARAT d'un montant de 400 € afin de lui permettre de transformer la terrasse de l'école de SABARAT en Terrasse Verte,</li> <li>- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier,</li> <li>- dit que les crédits nécessaires à la dépense devront être inscrits au Budget Primitif 2023.</li> </ul>
REY	X			
LACANAL	X			
BARRE	X			
BRIERE	X			
BUSCAIL				
ESQUIROL	X			
LAPEYRE				
LEAL RAMIREZ	X			
PONS	X			
THEUILLON	X			

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que budgétairement la commune avait voté un montant global de 8 500 € pour les subventions aux associations. Le montant total des subventions demandées par les associations est de 8 025 € (Pas de demande de la pétanque pour un montant attribué de 250 € et un montant non attribué de 225 €)

Cela laisse une marge de manœuvre de 475 € qui permet de couvrir budgétairement la demande de subvention de l'ALAE.

## 4 – EMPRUNT TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a consulté plusieurs établissements bancaires pour souscrire un emprunt de 70 000 € afin de financer les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente.

Seul la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées a répondu favorablement à notre demande. La Poste a refusé de nous prêter et la Caisse des Dépôts ne finance pas à taux fixe mais indexe ces intérêts sur le Taux du livret A + 1% et ne prête que la différence entre les subventions et le reste à charge.

Monsieur le Maire, sollicite donc l'autorisation du Conseil Municipal afin de réaliser un contrat de prêt, pour le financement de cette opération, auprès de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées avec un contrat un prêt à taux fixe classique pour un montant total de 70 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Conditions financières	
Durée	10 ans
Durée totale (en nombre d'échéances)	40
Taux d'intérêt	4,12 %
Périodicité des échéances*	Trimestrielle
Base de calcul des intérêts	30/360
Mode d'amortissement	Progressif à échéances constantes
Départ d'amortissement	Jour du versement intégral des fonds
Frais de dossier	150,00 €
Remboursement anticipé total du capital	Possible à chaque échéance, moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée)
Versement des fonds	En une fois, au plus tard le 19/08/2023
Montant annuel remboursement	8 576,24 € (soit 2 144,06 € par trimestre)

 Mairie de SABARAT		Pour	Contre	Abstention	<b>DÉLIBÉRATION</b>	
MILHORAT	X				<b>OBJET : EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE A LA SALLE POLYVALENTE</b>  Monsieur le Maire présente la proposition de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées d'un emprunt d'un montant de 70 000 € destiné à financer les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente. Cet emprunt aura une durée de 10 ans  Ensuite, la Commune se libérera de la somme due par suite de cet emprunt, en 10 ans, au moyen d'annuités payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital et l'intérêt dudit capital au Taux Fixe de 4,12 % l'an. Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 150 €.	
REY	X					
LACANAL	X					
BARRE	X					
BRIERE	X					
BUSCAIL						
ESQUIROL	X					
LAPEYRE						
LEAL RAMIREZ	X					
PONS	X					
THEUILLON	X					
<b>LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ :</b>  VOTE la réalisation à la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées d'un emprunt d'un montant de 70 000 € destiné à financer les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente.						

**INDIQUE** que cet emprunt aura une durée de 10 ans

**PRECISE** que la Commune se libérera de la somme due à la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées par suite de cet emprunt, en 10 ans, au moyen d'annuités payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif (avec échéances constantes) du capital et l'intérêt dudit capital au Taux Fixe de 4,12 % l'an.

**AJOUTE** que cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 150€.

**INDIQUE** que la Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt, à chaque échéance, moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée) (caractéristiques précisées au contrat de prêt).

**S'ENGAGE** à dégager pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en tant que besoin les ressources nécessaires pour assurer le paiement des échéances du prêt au profit de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées.

**EXPOSE** que Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant..

## 5 – PRÊT RELAI TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a consulté plusieurs établissements bancaires pour souscrire un prêt-relais à court terme d'un montant de 250 000 € sur 2 ans afin de financer les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente dans l'attente des recettes attendues pour cette opération (215 572 € de subventions et 61 695 € de FCTVA).

Seul la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées a répondu favorablement à notre demande.

La Poste a refusé de nous prêter et la Caisse des Dépôts ne finance pas les prêts relais dans l'attente des recettes attendues subventions et FCTVA.

Monsieur le Maire, sollicite donc l'autorisation du Conseil Municipal afin de réaliser un contrat de prêt, pour le financement de cette opération, auprès de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées avec un contrat pour un prêt relai à taux fixe classique pour un montant total de 250 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Conditions financières	
<b>Durée</b>	2 ans
<b>Durée totale (en nombre d'échéances)</b>	8
<b>Taux d'intérêt</b>	3,95 %
<b>Périodicité des échéances*</b>	Trimestrielle
<b>Base de calcul des intérêts</b>	30/360
<b>Mode d'amortissement</b>	In fine
<b>Départ d'amortissement</b>	Jour du versement intégral des fonds
<b>Frais de dossier</b>	250,00 €
<b>Remboursement anticipé total du capital</b>	Possible à toute date sans indemnité
<b>Versement des fonds</b>	En une fois, au plus tard le 19/08/2023
<b>Montant annuel remboursement Intérêts</b>	9 875 € (soit 2 468,75 € par trimestre)

## DÉLIBÉRATION



	Pour	Contre	Abstention
MILHORAT	X		
REY	X		
LACANAL	X		
BARRE	X		
BRIERE	X		
BUSCAIL			
ESQUIROL	X		
LAPEYRE			
LEAL RAMIREZ	X		
PONS	X		
THEUILLON	X		

### **OBJET : PRÊT RELAI PRE-FINANCEMENT FCTVA/SUBVENTIONS AUPRES DE LA CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE A LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire présente la proposition de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées d'un Prêt Relai Préfinancement FCTVA/Subventions d'un montant de 250 000 EUROS destiné à financer les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente.

Cet Prêt Relai aura une durée de 2 ans

Ensuite, la Commune se libérera de la somme due par suite de cet emprunt, en 2 ans, au moyen d'annuités payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital et l'intérêt dudit capital au Taux Fixe de 3,95 % l'an.

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 250 €.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

**VOTE** la réalisation à la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées d'un Prêt Relai d'un montant de 250 000 € destiné à financer les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente dans l'attente des recettes attendues pour cette opération (subventions et FCTVA).

**APPROUVE** la proposition de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées pour la mise en place d'un Prêt Relai aux conditions suivantes :

- Montant : 250 000 €
- Taux Fixe 3,95 %
- Frais de dossiers et commissions annexes : 250 €
- Durée : 2 ans
- Paiement des intérêts : Trimestriellement (les intérêts sont calculés au prorata sur le montant des fonds restant à rembourser)

**S'ENGAGE** à dégager pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en tant que besoin les ressources nécessaires pour assurer le paiement des échéances du prêt au profit de la Caisse Épargne de Midi-Pyrénées.

**EXPOSE** que Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

## 6 – QUESTIONS DIVERSES

### ✓ **Campagne de stérilisation chats errants 2023.**

Madame LACANAL Carole, deuxième Adjointe, rappelle que depuis quatre ans la commune mène des campagnes de stérilisation des chats errants. Ces campagnes ont été mises en place avec la collaboration avec la fondation 30 millions d'amis et de la fondation Brigitte Bardot.

Pour 2023, Madame la Maire Adjointe informe que la fondation Brigitte Bardot a accepté de participer aux stérilisations de 8 chats libres (4 males et 4 femelles).

Ces stérilisations sont effectuées à la clinique vétérinaire du Plantaurel à Saint Jean de Verges suite à la fermeture du vétérinaire de Daumazan après une capture des animaux par l'association Cosette.

Une délibération autorisant la signature d'une convention, avec ce nouveau vétérinaire, fixant les prix des différentes interventions devra être prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

✓ **Départ secrétaire pour mutation.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ d'une secrétaire fin août suite à une demande de mutation.

Monsieur le Maire précise que les modalités d'organisation de la mairie (horaire d'ouverture au public, remplacement de la secrétaire ou non, etc...) suite à ce départ seront fixés lors d'un prochain conseil municipal.

✓ **Plan Communal de Sauvegarde.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour et envoyé à la Préfecture.

✓ **Temple et culte à Sabarat**

Monsieur Theuillon informe le Conseil Municipal que l'Association Cultuelle de l'Eglise Protestante Unie Val d'Arize (ACEPUVA) a enregistré le 12 janvier 2022, la démission de la Pasteure Véronique Isenmann, et n'a toujours pas trouvé à ce jour de remplaçant(e).

De plus, les 7 conseillers presbytéraux frappés par le nombre de mandats effectués et puis plus ou moins par l'âge n'ont pas désirés reconduire leurs candidatures. Malgré appel à candidatures, pas de candidat(e)s pour 2024. La dissolution de l'association cultuelle étant la dernière à envisager, un membre s'était interrogé sur un rapprochement éventuel avec l'église réformée évangélique du Mas d'Azil. Après consultation du conseil régional des églises évangéliques, il est apparu que cette solution requérait des procédures très complexes, car n'appartenant pas à la même Union. (ACEPUVA ne serait plus adhérente d'EPUDPF).

Donc dans un deuxième temps, le conseil presbytéral a décidé l'étude d'un rapprochement ou regroupement avec l'association cultuelle du Carla Bayle. Une réunion s'est tenue le 29 mai 2023, en attente d'une réponse du conseil du Carla-Bayle qui devait se réunir pour émettre une décision (Septembre 2023). Il faut savoir que là aussi en cas d'accord la procédure sera longue, mais beaucoup plus facile. De plus, financièrement, l'ACEPUVA compte de moins en moins de donateurs, et son budget s'est considérablement amenuisé ces dernières années, pour des contributions régionales de plus en plus disproportionnées (budget 2022 : 21000 €, contribution régionale : 16500 €).

Une solution pour réduire les dépenses à l'avenir pourrait consister en la fermeture du temple de Sabarat. De ce fait toute cérémonie quelles qu'elles soient devrait être effectuée

au temple des Bordes sur Arize ou au Carla Bayle (même pour des obsèques). (AG en avril 2024).

Monsieur le Maire lui indique qu'il n'est pas envisageable de priver les habitants de Sabarat qui souhaite d'avoir une cérémonie d'obsèques au temple de Sabarat.

Il œuvrera donc, comme l'ensemble du Conseil Municipal, avec les moyens qui lui incombe, pour que les cérémonies religieuses protestantes soient toujours tenues au Temple de Sabarat en particulier lorsque cela concerne des obsèques.

Pour finir monsieur Theuillon indique qu'il lui a été demandé par le conseil presbytéral de faire faire un devis pour la mise en conformité de l'électricité, la pose d'extincteurs et enfin de voir quel type de chauffage pourrait être installé, le fuel n'étant plus aux normes, et de plus il faut savoir que le poêle à mazout s'était enflammé et avait détérioré une partie des fauteuils du Temple.

***Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux  
et lève la séance à 22 h 30.***

---

Fait à SABARAT, le 15 Juin 2023

Le Secrétaire de Séance,



Carole LACANAL

Le Maire,



Laurent MILHORAT